

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Sunny Lens Optics SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 28.11.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **16.02.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Sunny Lens Optics SA en liquidation, c/o Johannes Tischhauser, rue de Bellebouche 103, 1251 Gy
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée des actifs dans les conditions prévues à l'article 745 CO.

Mes Hugues Renaud et Valérie Marti,

Notaires
1211 Genève 12

(02071746)